

Profil de poste – Professeur du Cnam
Chaire « Handicap, Participation Sociale et Citoyenneté »
(PRCM 0432)

Equipe pédagogique nationale : Santé Solidarité (EPN 12)

Nom du responsable direct : Sandra BERTEZENE

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme en son article premier l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. En effet, ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

- L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;
- L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;
- La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;
- La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;
- La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

La Chaire Handicap, Participation Sociale et Citoyenneté du CNAM

La Chaire Handicap, Participation Sociale et Citoyenneté du CNAM complète l'offre de formation proposée par l'équipe Santé Solidarité et contribue aux synergies entre les différentes Chaires qui la composent.

Cette Chaire met l'accent sur les attentes et les besoins en matière de recherche propres au champ du handicap, dont les mutations concernent tant les approches du handicap que celles conditionnant la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

La Chaire Handicap, Participation Sociale et Citoyenneté a vocation à développer une offre de formation et de recherche ancrée dans les lieux et la réalité des parcours de vie des personnes handicapées sur les différents territoires.

Elle intègre les innovations produites dans le champ du handicap pour la participation sociale et la citoyenneté des personnes, les mutations induites par la loi du 11 février 2005, les textes internationaux, la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées et les savoirs expérientiels issus des parcours de vie des personnes handicapées, des aidants proches ou professionnels. Ces mutations associent le handicap à une restriction de participation sociale, source de discrimination et de vulnérabilités trouvant sa source dans l'interaction entre les particularités des intéressés et leur environnement.

Cette Chaire est le lieu d'assimilation des changements induits par ces glissements de perspective et leur impact en termes d'éducation, d'insertion professionnelle, de participation sociale, de qualité de vie et de citoyenneté.

Cette Chaire met notamment l'accent sur les modes de compensation prévus par la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », ainsi que sur les stratégies d'accompagnement permettant aux intéressés d'exprimer leurs capacités et d'être reconnues comme des sujets de droits porteurs de choix de vie.

La Chaire Handicap, Participation Sociale et Citoyenneté contribue aux synergies produites avec les autres Chaires de l'Equipe Santé Solidarité, et plus particulièrement avec la Chaire Accessibilité. Elle fédère des programmes interdisciplinaires en bénéficiant des expertises riches, diversifiées des enseignants-chercheurs du Cnam et en développant des collaborations inter universitaires en France et à l'étranger .

Le professeur titulaire de cette Chaire s'attachera également à développer des coopérations avec les centres du CNAM en régions.

Enseignement, déploiement et développement des formations et participation à la vie collective du CNAM

Les différentes responsabilités de ce professeur du CNAM sont liées aux activités et projets de l'Equipe Pédagogique Nationale Santé Solidarité (EPN 12).

Le recrutement du Professeur titulaire de la Chaire doit conduire à :

- la valorisation sociale et la qualification des professionnels, aidants et pair-aidants qui participent à la qualité de la vie quotidienne des personnes présentant une déficience ou un trouble du développement ;
- la formation des professionnels et pair-aidants impliqués dans les projets d'accompagnement des personnes, notamment au sein des établissements et services médicaux, sociaux et médico-sociaux et des structures d'accompagnement vers l'inclusion ;
- le développement et la participation à la direction d'un parcours type LMD (à Paris et en Région, en outre-mer et à l'étranger) spécialisé dans l'intégration des approches pluridisciplinaires, la facilitation et le maintien de l'expression des capacités individuelles des personnes dans leur environnement ;
- la promotion et le rayonnement des diplômes concernés sur les différents territoires.

Le Professeur du CNAM sur la Chaire Handicap, Participation Sociale et Citoyenneté aura la responsabilité des activités d'enseignement et de formation dans le domaine de la participation sociale et de la citoyenneté des personnes handicapées, notamment au regard des possibilités d'éducation, d'inscription professionnelle, de participation sociale et de la qualité des conditions de vie.

Recherche, diffusion scientifique et technique, liens et collaborations avec le monde socio-économique

L'activité de recherche du Professeur s'organise de manière interdisciplinaire autour des formes de compensation et des pratiques innovantes soutenant l'insertion professionnelle et la participation sociale des personnes présentant une déficience, en complémentarité avec les autres Chaires.

Le titulaire de la Chaire inscrit à ce titre ses travaux de recherche dans les activités du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (le Lise). Le développement de coopérations avec d'autres laboratoires français (y compris au sein du CNAM) et étrangers travaillant sur les questions de handicap est souhaitable.

Le Professeur sera par ailleurs inscrit dans des dynamiques de réseaux dans le champ du handicap et devra montrer sa capacité à conduire des actions auprès des pouvoirs publics ou des acteurs économiques, au niveau local, régional, national et européen.

Exigences liées au poste

Les candidats au poste de Professeur sur la Chaire Handicap, Participation Sociale et Citoyenneté :

- ont déjà piloté des activités d'enseignement et de recherche ;
- ont une connaissance approfondie des organisations nationales et internationales chargées de promouvoir la participation sociale et la citoyenneté des personnes handicapées.

Candidature et délai :

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du Cnam (rubrique Présentation – Le cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>

Les candidatures devront être adressées par voie postale, dans un délai d'un mois à compter de la publication au Journal officiel soit **le 20 février 2021 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi), à :

CNAM
Administrateur général (Recrutement PRCM)
292, rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03

Contacts :

- Par rapport au profil : Sandra BERTEZENE, directrice de l'Equipe Pédagogique Nationale : Santé – Solidarité et titulaire de la Chaire de Gestion des Services de Santé : sandra.bertezene@lecnam.net
- Administratif (sur le dossier de candidature) : Marie-Hélène MARLIN-GOURDON, DRH adjointe :
 - o marie-helene.gourdon@lecnam.net
 - o Et : prcmrecrutement@cnam.fr